

Une déclaration du Grand Orient de France en faveur de la paix

Les délégués de toutes les loges françaises et étrangères du Grand Orient de France, au nombre de 400, réunis en assemblée générale à Paris, ont adopté, à l'unanimité, une résolution en faveur de la paix.

Le Grand Orient de France y affirme « que la guerre n'est pas fatale, qu'elle ne résoud rien et qu'aucune idéologie ne saurait la justifier ».

La résolution déclare :

« Le Grand Orient de France pense que la suppression de la guerre exige les mêmes organisations conjuguées que la suppression du meurtre et de l'assassinat isolés, à savoir des organisations législatives, exécutive, et judiciaire à l'échelle mondiale, ce qui postule un gouvernement mondial issu des peuples eux-mêmes et disposant d'une gendarmerie puissante, qui arrête les présumés coupables et exécute les sentences.

« Sans doute la réalisation de ces moyens de paix ne saurait-elle être espérée prochaine.

« Dans l'immédiat, il faut avoir recours aux services existants et en diminuer l'insuffisance par une incessante propagande pour la paix et l'arbitrage obligatoire.

« La condamnation des engins de destruction massive est évidemment incluse dans cette propagande, mais elle reste insuffisante si elle ne s'accompagne pas d'une condamnation de la guerre elle-même, sous toutes ses formes.

« Considérant par ailleurs, que les manifestes ou appels qui, actuellement, condamnent ces engins, sont plus ou moins nettement inspirés par des partis politiques, le Grand Orient de France qui réunit, pour la concorde, des hommes de toutes opinions et qui se tient lui-même au-dessus des partis, ne peut donner une approbation.

« Par contre, il rappelle que chaque franc-maçon a le droit de signer, à titre individuel, toute déclaration, pétition ou appel dont le texte répond le mieux à ses propres tendances.

« Le Grand Orient de France a, ainsi, conscience de s'associer à tous les hommes de bonne volonté qui conservent leur pleine et entière liberté d'esprit pour maudire la guerre et pour en réduire l'éventualité par un inlassable effort en faveur de la justice sociale, sans laquelle il est vain d'espérer la paix intérieure et extérieure. »

22 SEP 1950

LE PROGRÈS

22 SEP 1950

1848

soient prises. Je demande au secrétaire général de transmettre une copie de la déclaration que j'ai faite devant le Conseil, cet après-midi, à M. Tchou En-lai."

** *** **

LA COMMISSION DES NATIONS UNIES POUR LA COREE A TOUJOURS POUR BUT L'UNITE ET
LA DEMOCRATIE POUR CE PAYS

Lake Success ... Un membre de la Commission des Nations Unies pour la Corée vient d'informer le peuple coréen que "les combats ne modifient en rien les buts ultimes d'unité et de démocratie pour la Corée."

Ces objectifs de la Commission ont été exposés à la radio par M. A.B. Jamieson, représentant de l'Australie à la Commission de sept nations qui se réunit en ce moment régulièrement en Corée.

M. Jamieson a également déclaré que le caractère international de la défense de la République de Corée serait bientôt rendu plus évident encore par l'arrivée de nouvelles troupes appartenant à différentes nations, qui se joindront aux forces des Nations Unies.

Le premier contingent de troupes britanniques qui vient d'arriver sera bientôt suivi de forces venant d'Australie, de Nouvelle-Zélande, de Turquie, du Thailand, et de la République des Philippines, a ajouté M. Jamieson.

Le représentant australien a déclaré que le rapport adressé par la Commission à l'Assemblée générale des Nations Unies — qui doit se réunir dans moins de trois semaines — contiendra tous les détails relatifs à l'agression à laquelle s'est livré le régime communiste nord-coréen. Il a

(suite page 5)